

LES NOUVELLES DE MÉZY



BULLETIN MUNICIPAL

☎ 01 34 74 13 31 - mairie-mezy@wanadoo.fr
novembre 2024 - n° 34

APPEL AU CIVISME POUR LE STATIONNEMENT À MÉZY

Avec la croissance de notre commune, le stationnement devient un véritable défi collectif. Chaque année, le nombre de véhicules augmente, notamment avec l'arrivée de jeunes conducteurs au sein des foyers existants. Aujourd'hui, il n'est pas rare de voir des familles posséder trois, quatre, voire cinq véhicules, alors qu'autrefois un seul suffisait souvent.

Parallèlement, les espaces disponibles diminuent, beaucoup d'habitants choisissant d'aménager leurs cours comme espaces de vie ou d'agrément, ce qui réduit les possibilités de stationnement.

En période de froid, nous constatons que certains véhicules sont temporairement abrités à l'intérieur pour éviter le givre, libérant ainsi des places pour d'autres usagers. Si ce phénomène peut occasionnellement soulager la situation, il soulève une question : faudrait-il attendre que les températures baissent drastiquement pour que tout le monde trouve une place de stationnement ?

Nous rappelons également que le stationnement prolongé, au-delà de 7 jours consécutifs au même endroit, est interdit par la législation. Pourtant, certaines voitures restent immobilisées pendant des semaines, occupant inutilement des places qui pourraient servir à ceux qui en ont besoin. Ce comportement pénalise l'ensemble des habitants et entrave la fluidité des déplacements dans la commune.

Le stationnement n'est pas qu'une simple commodité : il en va aussi de la sécurité et du bien-être collectif. Lorsque des véhicules obstruent les rues ou occupent les trottoirs, ils

créent des risques pour les piétons, les personnes en poussette et celles à mobilité réduite. Les trottoirs doivent demeurer accessibles à tous : obliger les piétons à marcher sur la chaussée met leur sécurité en danger et expose les conducteurs à des amendes pour stationnement gênant.

De même, lorsque vous stationnez sur des places réservées aux personnes à mobilité réduite, vous devez être en possession de la carte autorisant cet usage. Celle-ci doit être apposée sur le pare-brise, bien visible, afin de permettre à la police municipale ou nationale de procéder aux vérifications nécessaires.

Par ailleurs, un stationnement anarchique complique souvent l'intervention des services d'urgence ou des services publics. Ambulances, pompiers et collecteurs de déchets ont besoin d'un accès dégagé pour garantir la sécurité et la fluidité de la circulation. En respectant les règles de stationnement, nous contribuons à protéger des vies.

Nous faisons appel à votre civisme et à votre esprit de solidarité. En stationnant de manière responsable, chacun peut participer à l'amélioration du quotidien de tous et préserver la qualité de vie dans notre belle commune.

Merci pour votre compréhension et votre coopération. Ensemble, faisons de Mézy un lieu sûr et agréable pour chacun de ses habitants.

* * *



**LES ÉQUIPES DE SEPUR ET
LES POMPIERS PASSERONT
PROCHAINEMENT DANS LA
COMMUNE POUR PROPOSER
LEURS CALENDRIERS**



**La distribution des colis de Noël
pour nos aînés se déroulera
du 16 au 21 décembre 2024**

**NOUVEAUX MEZIACOIS
ET MÉDAILLÉS**

Le Maire et le Conseil Municipal
accueilleront en mairie,
LE VENDREDI 29 NOVEMBRE 2024
les *Nouveaux Méziacois*
ainsi que les *Médaillés du travail*.

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 NOVEMBRE 2024

Actes pris par le bureau ou par le maire

► Remplacement des doigts magnétiques avec mise à niveau de l'huile hydraulique sur la plateforme de la mairie.

► Installation de 2 bornes de recharge électrique chez Orelec.

► Remplacement de la carte et de relais sur le lave-vaisselle de la cantine chez Leclo Concept.

Avis sur le Plan des Mobilités en Ile-de-France

Le Conseil Régional d'Ile-de-France a arrêté le projet de Plan des Mobilités en Ile-de-France (PDMIF) proposé par Ile-de-France Mobilités.

Ce plan qui définit à l'horizon 2030 les grandes lignes de la mobilité en Ile-de-France avec principalement l'optimisation des transports en commun et des infrastructures réservées aux vélos pour réduire les déplacements en voiture et donc l'empreinte environnementale, a été arrêté par la Région.

Cet arrêt émet des recommandations telles que l'appel à la vigilance quant au maintien d'une tarification solidaire des transports en commun, une vigilance quant aux fermetures de lignes ferroviaires, la préservation des liaisons agricoles et forestières, l'importance des interconnexions entre le réseau existant et les nouvelles lignes en travaux qui rejoindront le réseau d'Ile-de-France Mobilités.

Le conseil municipal émet un avis favorable sur ce PDMIF arrêté.

Admission en non-valeur de créances irrécouvrables

Le Trésorier des Mureaux a transmis au maire une liste regroupant les créances présentées en non-valeur pour les années 2019 à 2020 qui n'ont pu

être recouvrées au terme du processus de poursuites se révélant infructueux, pour un montant total de 427,45 €.

Le conseil municipal admet ces créances en non-valeur afin de régulariser la situation budgétaire de la Commune.

Groupement de commandes permanent entre la Communauté Urbaine, les communes membres et leurs établissements – Adhésion et approbation de la convention constitutive

La Communauté Urbaine a approuvé par délibération du 26 septembre 2024 la constitution d'un groupement de commandes permanent ayant vocation à rationaliser les achats en permettant des économies d'échelle et en mutualisant les procédures de passation des marchés. L'adhésion au groupement n'engage pas ses membres à participer à l'ensemble des procédures de marchés mais permet de se rattacher aux consultations en cas de besoin.

Le conseil municipal décide d'adhérer à ce groupement de commandes et autorise le maire à signer la convention constitutive.

Organisation de la viabilité hivernale

L'organisation et la mise en œuvre de la viabilité hivernale relève de la compétence voirie de la Communauté Urbaine au titre de ses compétences obligatoires.

Cependant, compte-tenu des caractéristiques géographiques du territoire communal et dans un souci de proximité et d'efficacité, le maire

propose que la Commune continue à se porter volontaire pour assurer au côté de la Communauté urbaine, des opérations relevant de la viabilité hivernale sur les voies relevant du domaine public routier communautaire.

Le conseil municipal opte pour ce dispositif et autorise le maire à signer la convention correspondante.

Augmentation des tarifs de la restauration scolaire à compter du 1er janvier 2025

La Société La Normande a augmenté ses tarifs de 2,30 % le 1er septembre 2024, portant le coût du repas à 2,809 € HT au lieu de 2,746 € HT.

Les membres du conseil municipal décident de répercuter cette hausse sur les tarifs facturés aux parents, qui passent ainsi de 5,00 € à 5,12 € à compter du 1er janvier 2025 et de porter l'abattement consenti lorsque trois enfants (ou plus) d'une même famille déjeunent le même jour à la cantine à 0,47 € par repas (au lieu de 0,46 €).

Prochains conseils municipaux

Lundi 9 décembre 2024

Lundi 27 janvier 2025

* * *

23/11/24

Bourse aux jouets
Salle des Fêtes

Réservations :
Cde.mezy@outlook.fr



FÊTE DE NOËL

Organisée par :
la Caisse des Écoles
et
le Comité des fêtes

Ateliers créatifs
Visite du Père Noël
Chorale
Mini marché de Noël
Vin chaud

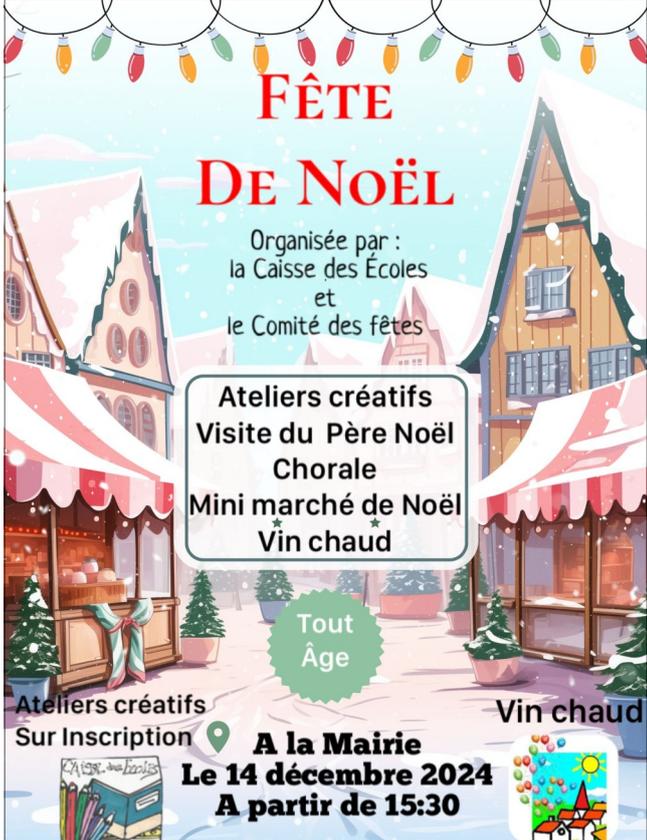
Tout Âge

Ateliers créatifs
Sur Inscription

A la Mairie
Le 14 décembre 2024
A partir de 15:30

Vin chaud

Inscriptions aux Ateliers créatifs :
cde.mezy@outlook.fr



NOS ANNONCEURS

ROUENNES ET NORMANDE
" PARCE QUE LA VIE EST DÉJÀ ASSEZ CHÈRE ! "

Laurence MAESTRI
Francis BARROS DA SILVA
1, rue de la Chaine - Rue Haute - 78250 MEULAN
Tél : 01 30 22 09 02 - Fax : 01 34 92 72 98

Consultante en Mieux-Etre
Célestina Silveira
Hypnothérapeute certifiée / Fleurs de Bach
06 80 88 86 24 equilibreretrouve@gmail.com

Entreprise LE PANS

*Créations,
entretiens parcs et jardins,
élagage,
abattage*

39 ter, av. Chateaubriand
78250 Mézy-sur-Seine
Tél. 01 34 74 93 68

Hygie Services

*Ensemble pour vous accompagner
au quotidien depuis 2007
Prise en charge APA et PCH
Déduction fiscale de 50%*

- . Aide à la personne, autonomie
- . Maintien à domicile pour rester vivre dignement chez vous
- . Entretien du logement

*Nous intervenons 7j/7j en mode prestataire, pas de frais d'adhésion ni de dossier.
Devis gratuit et personnalisé
au 01.30.22.24.30
54, rue Alfred Lasson
78250 Mézy sur seine*

Cloé Calzolari

Ergothérapeute
calzolari.ergo@gmail.com
06 27 30 04 72

FTP

Terrassement - Démolition - Location de bennes - Petite maçonnerie

Mr Florent CAHAGNE
06 14 91 10 06 - ftp78250@hotmail.com

LUCAS SINEUX
Antiquités - Brocante

Achète toutes vos antiquités

MEUBLES
TABLEAUX
BIBELOTS
ARGENTERIES
STATUES
DÉCORATIONS
BIJOUX

Déplacement gratuit
lucasbroc.e-monsite.com

lucasbroc@hotmail.fr **06 21 81 73 04**
Meulan 78250 Paris/Province Estimations - Successions - Débarras

Isabelle
ANCKNER DARRAS
Graphologue
Graphothérapeute
Guidance Remédiation
Hypnothérapeute
agrée préparation TCH
Tél : 06 61 96 54 73

Anais Parmentier
Sophro Relax Thérapie
SOPHROLOGUE / RELAXOLOGUE
0777917964
parmentier.anais@fr.fr
Séances à domicile

Champlin Elec
Electricité générale
Particuliers-Tertiaire-Industriel

Electricité générale
Installation-Rénovation-Dépannage

Mathieu Lindet
06.03.19.60.09
Contact: champlin.elec@gmail.com
Visitez la page: g.page/champlin-elec

LES JARDINS MEDICIS

Résidence médicalisée pour personnes âgées
Accueil de personnes autonomes et dépendantes
Equipe soignante pluridisciplinaire
Cadre chaleureux
Chambre individuelle

5, rue de Meulan
78250 Mézy-sur-Seine
Tél. 01 34 74 18 01

ADC ELECTRICITE
Electricité générale, Alarmes, Interphonie, motorisations de portails et aspirations centralisées .
MONSIEUR DA COSTA AFONSO
adcelectricite@hotmail.fr
54 bis rue des beauvettes
78250 Mézy sur Seine
Port : 0673898029
Nouveau : Pose de borne de recharge pour voiture

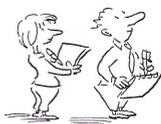
CD' ELEC
David CHENNEBAULT - 06.84.88.01.10
ELECTRICITE GENERALE,
ALARME INTRUSION, CONTROLE ACCES DOMOTIQUE, VIDEO SURVEILLANCE, RESEAU INFORMATIQUE,
BORNE DE RECHARGE, DESSIN TECHNIQUE
cd-elec@outlook.com

SECURITEST
CONTROLE TECHNIQUE

AZAOUME AHMED
Responsable du centre

MEZY CONTROLE AUTO
28 BIS AVENUE CHATEAUBRIAND
78250 MEZY SUR SEINE
01 34 74 65 89
www.securitest.fr

Entreprise indépendante affiliée au réseau Securitest, membre du groupe SGS.



Calendrier

Site internet : mairie-mezy.fr

NOVEMBRE

<i>Samedi 23</i>	Bourse aux jouets - salle des fêtes
<i>Samedi 30</i>	40 ans de la Bibliothèque - bibliothèque - 11h30

ETAT-CIVIL

Naissances :

Le 27/09 Aaron **Jacquemin** à Meulan
 Le 14/10 Gaby **Dias Dos Santos** à Meulan

Le secrétariat de mairie sera fermé
 les mardis 24 et 31 décembre 2024

LA BIBLIOTHÈQUE DE MÉZY FÊTE SES 40 ANS !

Tout au long de l'année, la bibliothèque a eu le plaisir d'organiser plusieurs animations : Nuits de la lecture, Biblio-Brunchs, ateliers d'écriture, conférences, expositions d'œuvres et d'artistes... Et l'année n'est pas finie !

Du 27 novembre au 18 décembre inclus, la bibliothèque accueille une exposition sur l'archéologie, organisée avec le Parc aux Etoiles dans le cadre de la Fête de la Science.

Et pour terminer de façon conviviale cette année d'anniversaire, vous êtes toutes et tous invités à un apéritif amical le **samedi 30 novembre à 11h 30 à la bibliothèque.**
 (merci de confirmer votre présence par mail à : bibliothequedemezy@gmail.com).

Venez fêter ce bel âge avec nous, que vous soyez lecteur actuel ou ancien, futur lecteur ou simplement... curieux !
 Vous souhaitez être informé des prochaines animations ? Consultez la page Facebook : Bibliothèque De Mézy

CALENDRIER ASSOCIATIF DE FIN D'ANNÉE

Date et lieu	Action
Samedi 23/11 - 10h-18h Salle des fêtes	Bourse aux jouets de la caisse des écoles 
Dimanche 24/11 - 12h Salle des fêtes	Repas des anciens du comité des fêtes 
Samedi 30/11 - 11h30 Bibliothèque	40 ans de la bibliothèque de Mézy 
Samedi 14/12 Mairie - 15h30 Parc de la Mairie - 18h30	Ateliers de Noël de la caisse des écoles et vin chaud du comité des fêtes 
Dimanche 12/01 - 16h Salle des fêtes	Galette des rois du comité des fêtes 